

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FORTUNAT

156, rue Principale, Saint-Fortunat, Qc GOP IGO Tél. et Télécopieur : 819-344-5399 Courriel : munfort@ivic.qc.ca

COPIE DE RÉSOLUTION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Fortunat
Lundi 7 avril 2008 à 20h30 et à laquelle assistaient Monsieur Réjean Fortier, maire
Et les conseillers suivants :

Messieurs Rosaire Dubé S1, Denis Fortier S2, Yvon Allaire S3, Normand Girard S4 et Jeannette Marcoux S5, tous conseillers FORMANT QUORUM .

Absence : M. Michel Baril S6

Brigitte Pelletier, directrice générale / secrétaire-trésorière assiste à la rencontre.

RÉSOLUTION : Refonte de la carte électorale du Québec

Rés.# 08-04-54

ATTENDU QUE notre municipalité fait partie intégrante depuis sa fondation du comté de Wolfe-Richmond en 1871, devenu comté de Wolfe et depuis 1980 comté de Richmond.

ATTENDU QUE malgré tous les changements au cours du temps, nous sommes toujours demeurés attachés au comté.

ATTENDU QUE le nombre de citoyens ayant le droit de vote dans notre municipalité ne peut avoir une incidence majeure dans l'un ou l'autre des comtés.

EN CONSÉQUENCE,


IL EST PROPOSÉ PAR Rosaire Dubé

De demander au président des élections de voir à conserver notre beau comté de Richmond dans toute son intégralité tel que nous le sommes présentement et tenons à exprimer à l'avance notre reconnaissance.

La proposition est résolue à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

EXTRAIT CONFORME, CERTIFIÉ et
DONNÉ À : Saint-Fortunat, Qc
Ce 10^{me} jour du mois d'Avril 2008.


Brigitte Pelletier
dir.gén./ sec.-trés.